

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D57

Séance du 28 mai 2009 - Convocation du 22 mai 2009

Compte rendu affiché le 5 juin 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORRELDUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés : Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme BROSSARD par Mme MARMONIER, M. VALETTE par M. CHRETIN, Mme CHIGNARD par Mme RIVE-OLLIVIER, Mlle FERNANDES par Mlle COIN, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Contrat Éducatif Local : Tarifs

Les tarifs des activités du Contrat Éducatif Local ont fait l'objet d'un travail au sein de la Commission Éducation Jeunesse du 18 mai 2009. De nouveaux tarifs trimestriels sont proposés au Conseil Municipal. Ces tarifs tiennent compte de tranches de quotient familial et des activités proposées :

Tranches de QF (en €)	Activités Mercredi	Activités Midi	Activités Soir
0-550 €	10.00 €	5.00 €	7.50 €
551-870 €	13.00 €	6.50 €	10.00 €
871€ et +	16.00 €	8.00 €	12.50 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2009,
- **APPROUVE les tarifs trimestriels fixés ci-dessus relatifs aux activités du Contrat Éducatif Local,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 28 mai 2009
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/06/2009
- Publication ou affichage le 03/06/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 juin 2009
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.